

Aperçu statistique de l'assurance sur la vie

Gérard Parizeau

Volume 3, numéro 1, 1935

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1102790ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1102790ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Parizeau, G. (1935). Aperçu statistique de l'assurance sur la vie. *Assurances*, 3(1), 7–12. <https://doi.org/10.7202/1102790ar>

Aperçu statistique de l'assurance sur la vie

7

par

GÉRARD PARIZEAU

En 1875, une loi fédérale crée une nouvelle fonction officielle, celle du *Superintendent of Insurance*, c'est-à-dire de directeur du service des Assurances. A ce fonctionnaire, auquel le législateur confie des pouvoirs étendus, revient le soin de contrôler les affaires traitées par toutes les sociétés qui n'entrent pas sous une juridiction provinciale. D'autres devoirs attendent cet haut employé de l'Etat, à qui l'on accorde rang de sous-ministre dans la pratique et, entre autres, celui de colliger les statistiques qui permettront d'analyser la situation individuelle des compagnies et de dresser le bilan collectif. Chaque année, depuis 1875, paraît le « Rapport du Surintendant des Assurances », qui contient des chiffres très précis, une analyse des lois fédérales et provinciales et de la jurisprudence se rapportant de près ou de loin à l'assurance. Nous avons extrait du texte de 1934 les tableaux ci-après. Nos lecteurs y trouveront un aperçu de l'essor de l'assurance sur la vie au Canada, puis une vue d'ensemble des affaires traitées en 1933. Afin

THE HALIFAX FIRE

Fondée en 1809

INSURANCE COMPANY

Fondée en 1809

(La plus ancienne compagnie canadienne d'assurances)

276, ST-JACQUES OUEST

MONTRÉAL

NELSON CHEVRIER, Gérant provincial

qu'ils puissent compléter le dossier, nous avons indiqué en marge de chaque tableau la référence de la page. Ainsi, ils pourront en se reportant au volume ajouter tous les renseignements que le cadre de cette revue nous empêche de donner.

I — *Augmentation des capitaux assurés.*

	Assurance individuelle ¹	Assurance collective
8	1875 \$ 85,009,264	—
	1881 103,290,932	—
	1888 211,761,583	—
	1894 308,161,436	—
	1899 404,170,673	—
	1900 431,069,846	—
	1910 856,113,059	—
	1919 2,176,326,067	\$ 11,511,250
	1920 2,580,100,007	76,925,486
	1931 6,124,519,541	497,748,252
	1932 6,002,987,909	468,620,637
	1933 5,787,123,088 ²	460,502,886 ²

L'histoire de l'assurance sur la vie est un peu celle de l'assurance contre l'incendie au Canada. Pendant longtemps les progrès sont lents. Le public n'est pas très confiant et il ne comprend pas l'utilité de l'institution nouvelle, qui, d'ailleurs, n'a pas encore atteint la période rationnelle durant la première partie du XIXe siècle. Quand les premiers chiffres officiels paraissent, la faveur du public est encore faible dans notre pays puisque pour toutes les sociétés réunies les capitaux assurés atteignent à peine le total d'une société actuelle de peu d'importance. Mais la croissance est rapide grâce aux tarifs mieux étudiés, à l'organisation de la production, à la publicité qui fait connaître les avantages de l'assurance; grâce aussi aux moyens accrus de la population et, fait à signaler, à l'instabilité des fortunes qui, dans un pays neuf, fait rapide-

¹ Rapport du surintendant des Assurances, page LVII.

² A ces chiffres doivent être ajoutées les assurances traitées par les sociétés dites fraternelles et les entreprises à patentes provinciales, dont le montant atteint respectivement \$170.713.000 et \$170.794.000. Cela porte à \$6.589.000.000 le grand total. R. S. A., page CLVI.

ment souhaiter une plus grande solidité. Sous l'influence de lois très sages, les sociétés d'assurance résistent aux crises et, petit à petit, se créent une réputation de stabilité et d'honnêteté financière qui en impose aux esprits les plus rebelles à l'assurance. C'est ainsi que celle-ci se répand dans les classes les plus diverses et que de 85 millions, en 1875, le total de l'assurance en vigueur dépasse 430 millions en 1900. C'était déjà un progrès sensible, mais qui sera vite dépassé. En 1910 le montant est doublé; dix ans plus tard il triple et onze ans après en 1931, il est de près de quinze fois plus élevé qu'en 1900. Depuis la crise, le chiffre ne s'est que légèrement contracté malgré le grand nombre de polices résiliées, grâce surtout à un formidable effort de production.

9

En somme la période d'expansion la plus active va de 1918 à 1931. Chaque année apporte une augmentation qui varie de 200 à 500 millions de dollars; ce qui est énorme dans un pays de population aussi faible que le nôtre.

A signaler également le rapide essor de l'assurance de groupe apparue en 1919. Celle-ci s'est développée encore plus rapidement que l'assurance individuelle parce qu'elle a été reçue d'emblée comme une mesure d'intérêt social par la plupart des entreprises d'une importance quelconque. En 13 ans, l'assurance en vigueur a augmenté de plus de 40 fois: hausse formidable qu'on retrouve dans bien peu d'autres domaines de notre vie économique.

II — *La situation actuelle*

On n'a pas l'intention de présenter ici une analyse complète de la situation des sociétés d'assurance sur la vie. Le présent relevé n'a d'autre objet que d'offrir un aperçu d'ensemble des affaires souscrites, de leur répartition, des ressources des sociétés; bref, de faire voir de façon très résumée ce qu'est l'assurance sur la vie dans notre pays.

A S S U R A N C E S

Et d'abord les *primes perçues* en 1933 :

Assurance individuelle	\$208,687,000
" collective	6,092,000

qui se répartissent ainsi entre les trois groupes reconnus par la statistique officielle:³

	Assurance individuelle	%	Assurance collective	%
10 Sociétés canadiennes ...	136,263,000	65.3	4,157,000	68.3
Sociétés britanniques ...	3,800,000	1.8	—	
Sociétés étrangères ...	68,624,000	32.9	1,934,000	31.7
	208,687,000	100.0	6,092,000	100.0

Il ressort de ces chiffres que les sociétés canadiennes retiennent environ les deux-tiers des affaires, tandis que les sociétés britanniques — les premières venues dans notre pays — ne touchent même pas 2 p. 100 des primes. C'est un fait assez curieux à constater puisque dans d'autres domaines, comme dans l'assurance contre l'incendie, les rôles sont renversés. Comment peut-on expliquer cet essor des entreprises indigènes qui s'oppose à l'apathie presque complète dans une autre sphère où l'effort aurait été moins ardu? L'explication est difficile. Peut-être la trouve-t-on dans l'absence d'initiative des sociétés britanniques — effrayées par l'absence de données statistiques locales — qui a laissé le champ libre à l'esprit d'entreprise des compagnies indigènes.

Les *déboursés* nous indiquent partiellement l'emploi des fonds perçus au Canada:⁴

Indemnités — décès	\$ 43,736,000
Indemnités — dotation	12,182,000
Indemnités — clause d'invalidité	2,836,000
Valeurs de rachat	91,848,000
Dividendes aux assurés participants	34,435,000
Rentes viagères	1,765,000
	186,802,000

³ Page LVIII du R. S. A.

⁴ Page LXII du R. S. A.

Vingt-trois p. 100 environ vont aux héritiers des assurés décédés. Vingt-sept reviennent aux assurés vivants, sous forme d'indemnités diverses et de bénéfices, et la moitié sert à rembourser la valeur de rachat des contrats résiliés.

L'importance de ce dernier chiffre souligne un des problèmes les plus sérieux de l'assurance sur la vie au Canada. Comme on sait, le coût d'acquisition d'une police est très élevé et ce n'est qu'après plusieurs années que l'assureur parvient à se rembourser de l'excédent des frais sur les premières primes perçues. Or, en période de crise, en Amérique principalement, l'assuré a tendance à résilier sa police dès qu'il voit ses ressources diminuer. Si la chose s'explique assez souvent par l'état d'esprit que crée l'agent au moment de la vente, mais qui ne résiste pas au temps, elle n'en a pas moins un mauvais effet pour l'assureur aussi bien que pour l'assuré. Le tableau qui suit indique l'étendue des résiliations depuis 1929, dont on a enrayé la gravité momentanément en activant la production:⁵

11

1928	\$24,781,000
1929	30,551,000
1930	39,052,000
1931	54,272,000
1932	80,139,000
1933	91,848,000

De ces chiffres, il faut conclure à la grande instabilité des contrats, qui résulte surtout, encore une fois, des méthodes de production. À notre avis, on a trop accordé d'importance jusqu'ici à la quantité et pas assez à la qualité de la production. Parce qu'on a versé de très fortes commissions sur la première prime, au lieu de répartir la rémunération de l'intermédiaire sur les renouvellements, on a poussé celui-ci à ne se préoccuper que du chiffre d'affaires immédiat. Et ainsi on a contribué à surcharger les assurés qui, à la première alerte, se hâtent de se débarrasser de polices qu'ils n'auraient jamais

⁵ R. S. A., p. LXII.

souscrites si on les avait sagement conseillés. Notons que dans la plupart des cas, l'assuré n'est pas seul à perdre quelque chose à l'annulation.

Le bilan et le portefeuille des sociétés, dont les affaires au Canada relèvent de la juridiction fédérale, compléteront ce rapide aperçu statistique.

12

• Le *bilan* d'abord. Notons immédiatement qu'il ne s'agit là que des sommes applicables aux affaires traitées au Canada, dans le cas des sociétés britanniques et étrangères: "

	Actif	Passif
Sociétés canadiennes	\$1,673,787,000	\$1,630,244,000
Sociétés britanniques	61,971,000	33,949,000
Sociétés étrangères	454,809,000	389,250,000

Le passif comprend en grande partie la réserve mathématique soit \$1,425,125,000 pour les sociétés canadiennes, \$33,164,000 pour les compagnies britanniques et \$368,556.-000 pour les sociétés étrangères. Comme on sait, la réserve mathématique représente théoriquement la valeur actuelle des engagements de l'assureur envers ses assurés. Elle a sa contrepartie à l'actif sous la forme de placement mobiliers et immobiliers faits sous la surveillance de l'Etat.

Voici, enfin, à titre d'exemple, la nomenclature des *placements* des sociétés canadiennes au 31 décembre 1933:⁷

Immeubles	\$ 63,073,000
Immeubles (promesses de vente)	13,932,000
Prêts hypothécaires	323,148,000
Prêts sur garantie collatérale	139,000
Prêts aux assurés	294,300,000
Titres: obligations	542,216,000
actions	342,958,000

Ces chiffres indiquent une assez grande variété de placements et une répartition assez bien étudiée, sauf peut-être dans le cas des actions.

⁶ Pages LXVII et LXVIII. LXXIII et LXXV.

⁷ Page LXVI.